

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUJSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée; à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## LA SITUATION POLITIQUE

Dans l'Express du Midi M. Paul de Cassagnac apprécie la situation politique actuelle.

A la Chambre il n'y a pas de majorité, pas plus du côté des ministériels que des républicains avancés; aucun gouvernement républicain n'est possible et M. de Cassagnac s'en réjouit.

Le parti républicain dit-il est coupé en deux tronçons : la tête d'un côté, la queue de l'autre.

Se rejoindront-ils ? se recolleront-ils ? C'est bien possible : les républicains, même après s'être houspillés et assommés, finissent toujours par s'entendre comme larçons en foire... contre nous.

Mais, pour le moment, la séparation est formelle, la brouille est aigüe et nous aurions tort de ne pas contribuer à aggraver cette crise, qui nous permet d'être les arbitres souverains dans le conflit qui divise les factions républicaines.

Donc à l'heure présente, il n'y a pas, à vrai dire, de gouvernement.

Car on ne saurait qualifier de « gouvernement » une coterie républicaine qui vit par tolérance de ses adversaires et des automates de la Droite.

Si nous ne jetions pas quelques bulletins dans l'urne ministérielle, devenue le tronc des pauvres, le gouvernement mourrait d'inanition.

D'ailleurs, ce gouvernement ne saurait durer, quelle que fût l'abnégation patriotique à laquelle sont résignés les plus intransigeants parmi nous.

C'est une affaire de semaines, de jours, peut-être même d'heures.

Le cabinet Méline est d'ores et déjà condamné, — ce n'est un secret pour personne.

Le cabinet Ribot, le cabinet Charles Dupuy est là, qui attend, prêt à lui succéder.

Mais pourra-t-il vivre, celui-là aussi ?

Pas davantage.

Une coalition toute prête à fonctionner se nouera contre lui.

Il est donc parfaitement acquis que les républicains modérés ont l'entière responsabilité de la séparation des deux grands partis démocratiques; en s'alliant avec la Droite contre les républicains avancés, ils ont rendu tout gouvernement impossible, et retardé la réalisation des justes réformes promises aux électeurs.

Il faut espérer cependant que bientôt, tous les députés républicains qui constituent la grande majorité de la Chambre, sauront s'unir contre la Droite et se rappeler qu'ils ont été élus non pour favoriser les ennemis de la République mais pour travailler à la réalisation des réformes démocratiques.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 juin

On continue la vérification des élections non contestées; 62 validations nouvelles sont prononcées, jointes aux 397 de la dernière séance elles donnent un total de 459 élections validées.

La Chambre décide qu'aujourd'hui jeudi, elle procédera à l'élection du bureau définitif.

## Sénat

Séance du 7 juin

On discute le projet relatif à la trahison et à l'espionnage.

Le rapporteur conclut en priant le Sénat de voter cette loi, véritable loi de défense nationale, et qui n'a pas, selon M. Morellet, ce caractère draconien que certains journaux lui ont reproché.

Les articles 1 à 5 sont adoptés. Sur ce dernier article une discussion assez vive s'engage sur la question de savoir s'il ne serait pas utile pour la défense nationale de ne permettre à l'avocat d'assister le prévenu qu'au moment de l'interrogatoire définitif.

Le renvoi de cette question est ordonné.

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Hygiène scolaire

Nous lisons dans le *Petit Marseillais* :

« Nous ne serions peut être pas mal inspirés de suivre l'exemple que nous donnent parfois quelques-uns de nos voisins en matière d'hygiène scolaire.

« Ainsi, il a été décidé, à Berlin, qu'un médecin serait attaché désormais à chaque école. Ce médecin a pour mission de s'assurer si l'école est bien aérée, si le local ne laisse rien à désirer au point de vue de la propreté et si la santé des élèves est satisfaisante. Il est chargé en outre de faire tous les quinze jours une conférence dans chaque classe et d'initier son jeune auditoire aux règles et aux prescriptions de l'hygiène.

« Il est vrai qu'un médecin par chaque école c'est excessif. Chez nous, dans tous les cas, la dépense serait beaucoup trop forte. Mais il y a quelque chose à retenir de l'innovation dont nous parlons, car, malgré toutes les surveillances, malgré toutes les inspections, nous comptons pas mal d'écoles qui sont fort mal entretenues et où les élèves, l'hiver comme l'été, ont à souffrir réellement » B

Les lectures des jeunes gens

Nous avons si rarement l'occasion de trouver des jeunes gens ayant le goût des études sérieuses et désintéressées qu'il convient de féliciter ceux de St-Nazaire.

Au dire de M. Edouard Petit, les lecteurs des bibliothèques populaires ne sont pas seulement attirés par des publications ayant pour unique but de satisfaire l'imagination ou une vaine curiosité :

« Ils demandent aux écrivains de mettre des idées sous les mots. Les nouvelles, les romans etc., retiennent seulement 3 pages sur 14 dans l'énumération des volumes. Il y a abondance de dictionnaires, de livres d'histoire, de géographie. Je relève les rubriques suivantes : philosophie et morale, histoire naturelle, botanique, agriculture, horticulture, hygiène, médecine, économie politique, physique, chimie, électricité, mécanique. L'économie politique et sociale est largement représentée. Aucune école n'est exclue. Le plus sage éclectisme a présidé au choix des œuvres : About, Baudrillard, Levasseur Passy font vis-à-vis au Pronon, etc. Et tous ces livres sont demandés, lus et relus. Ils ne figurent pas seulement sur le papier. Tout cela est réellement significatif. Je n'insiste pas (*Journal des instituteurs*).

N'y a-t-il pas de quoi se réjouir de la bonne voie dans laquelle sont entrés les jeunes lecteurs de St-Nazaire ? Voilà, certes, des résultats que nous aimons à constater et surtout à proposer comme exemple.

UN AMI DU PROGRÈS.

## INFORMATIONS

Elections contestées

Le deuxième bureau vient de conclure,

par 17 voix contre 13, à l'invalidation de M. le prince d'Arenberg, député du Cher. Cette décision est basée sur ce fait que des affiches recommandant la candidature de M. d'Arenberg, ont été indûment revêtues de la signature de MM. Poincaré et Deschanel avec leur qualité de vice-présidents de la Chambre des députés. M. Emile Cère a été nommé rapporteur.

Le onzième bureau vient de conclure à l'unanimité moins 3 voix à la validation de l'élection de M. Ch. Ferry, député des Vosges.

Le deuxième bureau a écarté les protestations dirigées contre l'élection de M. Georges Leygues, député de Villeneuve-sur-Lot, et a conclu à la validation.

Dans la séance d'aujourd'hui, jeudi, on procède à l'élection du bureau définitif.

Manifestation politique

Notre confrère la *Petite République* a organisé un punch en l'honneur des élus socialistes, dans la grande salle de Tivoli Vaux-Hall.

M. Jaurès a été acclamé par la foule ainsi que les citoyens Gérauld-Richard, Viviani, etc.

A la sortie, des manifestants se sont rendus sous les fenêtres de la *Petite République* pour acclamer ce journal et sous les fenêtres de l'*Intransigeant* où les cris de « A bas Rochefort » ont été poussés.

L'extrême gauche

L'extrême gauche, qui avait désigné M. Mesureur comme candidat du groupe à l'un des sièges de vice-présidents de la Chambre, a choisi M. Berteaux comme candidat à l'un des sièges de secrétaires.

France et Russie

La population d'Odessa a fait de nouveau de chaleureuses ovations aux marins français du *Léger*, à l'occasion de leur départ pour Nicolaïew. Une foule immense couvrait le môle d'où le départ devait avoir lieu. On y remarquait les officiers du camp d'Odessa qui, la veille au soir, avaient offert aux officiers français un dîner dans ce camp. De part et d'autre, on a poussé des acclamations enthousiastes. Les navires russes ont ensuite échangé des saluts avec le bateau français.

Un télégramme de Sébastopol, annonce que le préfet de la ville a donné un grand dîner en l'honneur des officiers du stationnaire français *Léger*. Un bal a eu ensuite lieu au Casino. Les officiers de la flotte russe et de nombreux invités y assistaient. D'enthousiastes manifestations franco-russes ont eu lieu dans les rues.

Armand Sylvestre

Avant-hier devant un auditoire composé des notoriétés de la littérature et de l'art, M. Achille Legard a fait une remarquable conférence sur l'œuvre magnifique de notre compatriote Armand Sylvestre.

Victoire de Bourillon

Au deuxième jour des courses internationales de vitesse, au vélodrome de la Chaussée-de-l'Electeur, Bourillon, Français, est arrivé premier, au milieu des ovations du public; Arend est arrivé second.

La guerre hispano-américaine

Bataille contre les insurgés

Le bataillon de San-Quintin a battu une nombreuse bande d'insurgés dans la province de Pinar-del-Rio. Les insurgés ont eu 17 morts et les Espagnols 15 blessés.

Bombardement

Une dépêche du cap Haïtien de onze heures du matin dit que, suivant des nouvelles de Santiago, une forte canonnade aurait été entendue à huit heures du matin dans la direction d'Aguadores (sud de Cuba).

Une autre dépêche, expédiée à une heure et demie, dit que les Américains continueraient à bombarder les fortifications, près des localités choisies pour le débarquement dans les environs de Guantanamo à la Punta Cabrera.

Condamnation à mort

Le Conseil de guerre d'Oran a condamné à mort le disciplinaire Joseph, qui avait joué à « l'as de cœur » avec trois de ses camarades pour savoir auquel incomberait la mission de frapper l'adjudant de service.

Le sort désigna Joseph, qui, appelant à lui l'adjudant pour lui montrer des pierres, lui asséna sur la tête un formidable coup de pioche. L'adjudant s'affaissa, blessé grièvement.

A l'audience, l'accusé a refusé de dénoncer ses camarades.

Deux assassins arrêtés

Xavier Schneider l'assassin de M<sup>me</sup> Le-prince, la marchande de fleurs de la rue St-Denis, a été arrêté à Mulhouse.

Albert Peugnez l'auteur du double assassinat de Saint-Maurice a été arrêté à Charonton.

## CHRONIQUE LOCALE

Nécessaire avertissement

Nous avons plusieurs fois, dans ce même journal, mis en garde nos compatriotes contre les pratiques ingénieuses de certains filous.

On sait comment ils procèdent : ils exploitent la crédulité de nos braves paysans en leur promettant, moyennant l'envoi d'un billet de 1000 fr., la découverte d'un trésor caché.

Bien que le « truc » soit vieux, certains de nos compatriotes ont cependant failli se laisser prendre. Nous croyons devoir renouveler notre avertissement, des faits très précis nous ayant été signalés.

Dernièrement un de nos lecteurs, M. A. C... habitant une commune voisine de Cahors reçut de Barcelone une lettre dans laquelle on lui faisait les propositions d'usage.

Notre ami, devant la sincérité adroitement simulée du filou, faillit se laisser prendre. Il reçut un grand nombre de pièces prouvant que celui qui lui écrivait était à la prison militaire et qu'il avait sa fille dans un pensionnat.

Ces filous doivent avoir une parfaite organisation; ils ne prennent pas la peine d'écrire la première lettre qu'ils envoient, ils n'écrivent de leurs mains que la deuxième lettre dans laquelle ils indiquent le lieu où leur fille se rendra pour indiquer aux crédules l'endroit où le trésor est caché.

Les pièces qu'ils joignent à leur lettre pour prouver la véracité des faits qu'ils avancent, semblent revêtir le caractère d'une parfaite authenticité.

Par exemple le cachet et la signature « de la directora del Colegio » où est enfermée la supposée jeune fille; et le cachet et la signature « del Gobernador de las prisiones militares y de estado » où le solliciteur filou est sensé être détenu.

Il semble très difficile de mettre la main sur ces adroits escrocs; le mieux nous a pa-

ru d'avertir nos compatriotes pour qu'ils ne se laissent pas duper.

Toutefois il est certains moyens qui nous paraissent efficaces pour mettre la police sur la piste de ces filous. Les indiquer publiquement serait leur ôter toute leur efficacité.

Ceux qui reçoivent de telles lettres n'ont qu'à remettre le dossier complet entre les mains de la justice qui certainement mettra un terme à toutes ces manœuvres de nature à porter atteinte à la sécurité des citoyens.

CAHORS

CONTRE L'ALCOOLISME

Conférence de M. le docteur Valat

(Suite fin)

EFFETS NUISIBLES DE L'ALCOOL

A. — Sur l'individu

La démonstration de cette vérité sera facile par l'étude des effets nuisibles de l'alcool sur l'individu, sur ses descendants et par contre-coup sur la famille et sur la société.

Pour décrire les ravages produits chez l'homme par l'abus des boissons, il faudrait passer en revue la pathologie tout entière. Nous verrions l'alcoolisme figurer au premier rang comme cause déterminante de beaucoup de maladies. Les organes les plus importants du corps lui doivent des tares indélébiles : l'estomac ne sécrète plus, le rein et le foie s'atrophient, le cœur devient irrégulier, le cerveau s'éteint etc. etc. — Ici nous n'étudierons que des résultats beaucoup plus généraux.

a) Nous signalerons la résistance moins grande de l'alcoolique à l'égard des maladies. — Aussi la durée de sa vie est-elle abrégée. Les sociétés d'assurances ont constaté que les personnes qui s'abstiennent de boissons spiritueuses vivent en moyenne six ans de plus que celles qui en usent. — L'illustre Gladstone donne une formule bien simple pour rédiger un certificat médical d'assurance sur la vie. Pour juger de la vitalité d'un homme il prétend que la réponse à ces trois questions : « Quel est son âge ? Sa profession ? Est-il sobre ou ivrogne ? lui donne une connaissance suffisante du risque à courir.

b) L'alcoolique est une proie facile de la tuberculose. — Un grand nombre d'individus adonnés aux liqueurs fortes succombent à la méningite tuberculeuse, à la tuberculose pulmonaire ou péricrâniale. « Les faits que j'ai observés, dit le Dr Lancereaux, sont tellement nombreux qu'ils en sont effrayants ».

Le Dr Gibert, du Havre, montre que dans cette ville les quartiers ravagés par la tuberculose sont ceux où existent le plus de débits.

c) La folie des alcooliques est maintenant à l'ordre du jour. — Nous voyons dans tous les congrès tenus par les médecins aliénistes le rôle des spiritueux être minutieusement étudié.

Un spécialiste distingué des maladies mentales, Moreau de Tours, a dit : « Dans le coin de tout cerveau dort la folie, le tout est de ne pas la réveiller ».

Ce conseil, l'intempérant ne le suit pas et les statistiques nous apprennent que les buveurs peuplent les maisons d'aliénés.

De 1860 à 1885, sur 80.600 aliénés (hommes) internés pendant cette période de 25 ans dans les asiles publics, 21 % devaient leur démence à l'alcoolisme, et sur 66.800 femmes, 5 % devaient leur folie à l'intempérance (Claude des Vosges.)

D'après le relevé de Magnan, le rôle de l'ivrognerie serait encore plus actif et 30 % chez les hommes et 9 % chez les femmes devraient leur folie à l'abus des boissons.

C'est d'ailleurs pendant son internat à l'hospice de Bicêtre qu'un de mes camarades et bons amis (le Dr J.-L. Faure) a tracé cette silhouette si frappante de l'alcoolique arrivé à la démence :

Le toqué qui là-bas marche en gesticulant  
Est un alcoolique. Il a tout doucement  
Imbibé ses tisons de la liqueur funeste.  
Et maintenant — hélas ! voilà ce qu'il en reste,  
C'est un bocal vivant ! Il est sursaturé.  
Dans son cerveau scléreux, dans son foie saturé  
Il pourrait pratiquer des coupes fantaisistes,  
Et les vendre au détail à des histologistes :  
Il aime trop l'absinthe ! Et maintenant, la nuit,  
Il voit le long des murs, noirs et rampant sans bruit,  
Des insectes hideux, des rats, des scolopendres,  
Et d'immenses serpents aux sinués méandres.  
Dans les jambes il sent des choocs, des soubresauts ;  
Il a des cauchemars, il s'éveille en sursaut,  
Il tombe dans des trous et dans des précipices ;  
Et ces rêves affreux sont tous autant d'indices  
Qui viennent révéler comme un fer rouge au front  
Cet empoisonnement formidable et profond. —  
J.-L. FAURE.

B. — Sur les descendants

Malheureusement l'alcoolique ne nuit pas qu'à lui seul ; il procède une race dégénérée physiquement et intellectuellement.

Les officiers de recrutement ont remarqué que depuis une trentaine d'années la taille du soldat français a subi une diminution notable. Le Dr Lancereaux a noté cette exigüité de la taille dans un village des Ardennes, son pays de naissance. « Au lieu des grands jeunes gens, dit-il, que je voyais dans mon enfance, je ne trouve plus aujourd'hui que des hommes très petits et presque imberbes ». Il attribue ce funeste résultat à l'abus des eaux-de-vie dont la consommation en France date surtout de 1850.

Le Dr Rotureau fait la même remarque pour l'arrondissement de Domfront (Orne), où les excès d'eau-de-vie de poiré sont très fréquents.

Chez les descendants des alcooliques les arrêts de développement du cerveau et du crâne sont très fréquents et entraînent souvent comme corollaires : l'idiotie, l'épilepsie, l'hystérie.

Ces faits d'ailleurs ont été connus de tout temps.

La mythologie nous montre Jupiter ivre, assidu auprès de sa compagne, Junon, et Junon peu après enfante un monstre. — Quelle cruelle leçon pour le roi de l'Olympe !

Adressons-nous, si vous le préférez, au témoignage des médecins : — Le Dr Legrain, aliéniste, a eu l'occasion d'examiner de près 215 familles d'alcooliques qui lui ont fourni un total de 814 descendants.

Or, sur 814 hérédo-alcooliques, 427, c'est-à-dire plus de la moitié, sont devenus alcooliques eux-mêmes. 60 % offraient des signes manifestes de dégénérescence physique ou intellectuelle. J'ai compté, dit-il, 14 % de cas de folie morale. Plus de 1/5 a été décimé par des convulsions infantiles ; 17 % ont été épileptiques et 19 % aliénés.

L'hérédo-alcoolique, suivant la remarque du Dr Legrain, fait donc par la faute de ses parents, une large brèche au capital intellectuel du pays.

L'alcoolique transmet à ses descendants le même penchant pour les liqueurs fortes.

Les anciens avaient déjà noté le fait. Plutarque a écrit : les ivrognes engendrent des ivrognes. — Ebrui, gignunt ebrui.

De nos jours les romanciers de l'école réaliste ont fait la même remarque. — Le caractère d'Etienne, le héros de Germinal, dérive d'une observation scientifique des plus rigoureuses.

Ce goût héréditaire pour l'alcool est surtout

transmis par la mère. Cette constatation est pour ainsi dire faite à chaque page dans les ouvrages des auteurs anglais, parce que l'alcoolisme est très-fréquent chez la femme, dans les villes de la Grande-Bretagne.

CONSÉQUENCE FUNESTE DE L'ALCOOLISME

A. — Sur la famille.

Considérons maintenant l'alcoolique comme chef de famille et voyons de quelle manière il s'acquitte de ses devoirs de père et de mari.

Quel triste exemple et quel dégoûtant spectacle il donne à ses enfants lorsque le soir il rentre ivre, sale et souvent confusonné ! Que de fois, sitôt arrivé à la maison, il se livre à des brutalités inconscientes qui effraient et déconcertent son entourage. Les enfants ne tardent pas à perdre le respect qu'ils doivent à leur père, ils le craignent et s'en méfient.

L'alcoolique est un mauvais père.

Il est également un mauvais mari. Il n'a plus pour objectif l'organisation du bonheur et de la paix dans le ménage par l'apport de son gain. Il déserte le foyer conjugal, dès qu'il n'y trouve pas la liqueur favorite à laquelle il a désormais voué ses seules affections. La femme prend en aversion celui qui devait être son soutien, son conseil. La misère s'installe à la maison. On a recours à la Charité, à l'Assistance publique. Combien de mendiants ne sont que les victimes de l'ivrognerie du chef de famille ! (Dr Legrain).

Que devient l'enfant dans cette occurrence ? « Il est abandonné, souvent il vagabonde ; on le dresse parfois à la mendicité. Il lui entre au cœur comme un dégoût anticipé et inconscient de la vie, et ce triste dépôt fera de lui plus tard un de ces hommes blasés, haineux, jaloux, qui ne rêvent que bouleversement social. »

B. — Sur la société

Si nous considérons l'alcoolique comme unité sociale nous voyons que son rôle n'est guère brillant. On sait d'ailleurs que le paupérisme cette autre lèpre qui nous dévore s'est accru parallèlement aux progrès de l'alcoolisme.

C'est qu'en effet l'homme abruti par les spiritueux voit bienôt ses capacités professionnelles diminuer. Le Dr Brunon rapporte ces paroles d'un indienneur : « Dans un personnel nombreux, 400 ouvriers, nous avons beaucoup de peine à trouver quelques jeunes gens capables d'apprendre le métier d'imprimeur ou d'ajusteur. Ils ne sont pas susceptibles de la plus petite initiative. La plus légère responsabilité est trop lourde pour eux. Ils préfèrent pousser une brouette dans l'usine que manier un métier.

L'IVROGNERIE EST UN FACTEUR PUISSANT DE LA CRIMINALITÉ

Il suffit de jeter un coup d'œil dans les journaux à l'article « faits divers » pour voir combien l'alcool est mauvais conseiller « Il éteint l'homme et allume la bête » suivant l'expression de Raoux.

La fréquence des crimes et délits le samedi, le dimanche et le lundi, c'est-à-dire les jours de la semaine où les excès de boissons sont les plus fréquents, ressort d'une manière frappante des relevés de Lang.

La contre-épreuve n'est pas moins concluante : dans les pays comme la Suède et la Norvège où la consommation des spiritueux est en décroissance on a constaté une diminution sensible de la criminalité. (Dr Jacquet).

ALCOOLISME COLLECTIF — SES CONSÉQUENCES SUR LA VIE PUBLIQUE

L'alcoolisme individuel que nous avons étudié jusqu'ici n'est qu'une fonction de l'alcoolisme collectif. L'homme ne boit passablement moins qu'il ne soit un malade. On peut même dire que si l'homme ne vivait pas en société l'alcoolisme serait éteint depuis longtemps. C'est à

la sortie de l'atelier que l'exemple, les railleries des camarades entraînent le sobre au cabaret. Combien d'hommes entrés tempérants au régiment en sont sortis définitivement gagnés aux habitudes alcooliques !... « Les hommes boivent parce que d'autres boivent. Et dès qu'on a pris cette habitude on ne manque naturellement jamais de bonnes raisons pour la conserver. On boit quand on se revoit, on boit quand on se quitte. On boit, quand on a faim pour engourdir la faim, et quand on est rassasié pour se donner de l'appétit. On boit quand il fait froid pour se réchauffer et quand il fait chaud pour se rafraîchir. On boit quand on a sommeil pour se tenir éveillé et quand on a des insomnies pour se faire dormir. On boit parce qu'on est triste, on boit parce qu'on est gai. On boit, on boit ! » (Bunge).

L'alcoolisme collectif est un obstacle à la régularité comme à la continuité du travail. Faire le lundi — ce lundi qui dure quelquefois jusqu'au milieu de la semaine est dans quelques milieux ouvriers une habitude élevée à la hauteur d'un principe. Or d'après les calculs de Rochard il faut évaluer à un milliard 340 millions la valeur de ces journées perdues.

« On connaît dit le Dr Legrain le rôle électoral joué par le cabaret. — N'a-t-on pas plaisamment appelé l'eau de vie « Sirop d'électeur ? » C'est assez dire, ajoute ce savant, que nos mœurs électorales ont été bouleversées par le cabaret.

C'est là encore que souvent prennent naissance les nombreuses fermentations populaires qui aboutissent ordinairement à des résultats contraires aux intérêts de la collectivité en jeu.

MESURES POUR RÉPRIMER L'ALCOOLISME

Si l'on savait dit le Dr Barella combien l'alcool fait verser de larmes et de sang... l'on trouverait vite le moyen de faire disparaître le dégradant fléau de l'alcoolisme.

Il faut croire que les racines du mal sont bien profondes puisque le remède souverain à lui opposer reste encore à découvrir.

Cependant de tout temps on a tenté de supprimer ce fléau.

A Athènes Solon punissait de mort l'archonte ivre.

A Sparte Lycurgue faisait arracher les vignes de son pays.

Dans la Rome Républicaine, le vin était interdit avant l'âge de trente ans, aux hommes comme aux femmes.

Mahomet interdit le vin aux fidèles du Coran.

Les Capitulaires de Charlemagne, défendent de provoquer à boire et à trinquer.

François 1<sup>er</sup> condamne l'ivrogne incorrigible à être amputé d'un orteil, noté d'infamie et banni.

En Russie, à une certaine époque tout sujet trouvé ivre sur la voie publique était incarcéré, et condamné, dès qu'il avait cuvé son vin, à balayer les rues de la ville — Catégorie de balayeurs à recommander aux municipalités en déficit !

En Suède on isole le buveur et on lui prépare tous les aliments à l'alcool, jusqu'à ce que dégouté il refuse absolument de manger.

Ces quelques détails nous donnent une idée des efforts faits, chez tous les peuples, pour supprimer l'alcoolisme.

Actuellement les différentes mesures proposées trouvent place dans le cadre suivant :

- 1<sup>o</sup> Pénalité contre l'alcoolisme — Amendes, emprisonnements, etc.
- 2<sup>o</sup> Rectification de l'alcool — Son monopole réservé à l'Etat.

Ces usages existent en Suisse et n'ont pas donné tous les bons résultats qu'on attendait d'eux.

3<sup>o</sup> Diminution, ou suppression de l'impôt sur les boissons fermentées. Suppression des octrois.

LE COCHER 606

Première partie

XV

LES SUITES D'UN PARI

— Bonne fillette ! murmura Levignan, qui sourit malgré lui.

Marie répandait toujours de la gaieté ; c'était sur ses lèvres la chanson et la parole rieuses.

— L'argent ? disait-elle dédaigneusement, le travail y pourvoiera !

Levignan avait voulu partager cette heureuse confiance. Mais il avait été trop éprouvé. Le passage de la richesse à la misère laisse dans l'âme de profondes altérations. Ah ? certes, il était difficile de reconnaître en lui d'Hersel le joueur, le prodigue, l'inutile. Maintenant, dans sa tristesse et dans son courage, il avait un autre genre de beauté. Il était fort. La misère n'amoindrit pas les natures énergiques. Gagner son pain est un noble emploi des facultés d'un homme. Aussi le cocher Levignan avait le droit de s'estimer plus haut que le vicomte d'Hersel.

Malgré son énergie et sa juste fierté, il alla se coucher très inquiet et dormit peu. C'est qu'il ne tenait pas à la fortune pour lui, mais pour sa chère Marie et pour Cécile qu'il aurait voulu entourer de bien-être. Quel bonheur de pouvoir satisfaire leurs désirs ! Quelle joie aussi de reconquérir l'affection de sa vieille tante, et de la voir sourire à sa bonne conduite !

Il en rêva. Il s'imaginait être au château de l'excellente dame, qui le recevait dans ses bras.

Elle portait comme lui le nom de d'Hersel, s'étant mariée avec son oncle ; mais elle était née d'une famille de riches fermiers. Ses parents, les Brunichon, avaient su faire leurs affaires. Fille unique, elle avait apporté une belle dot à son mari, propriétaire d'un château et de champs peu productifs. Mais les Brunichon s'y mettant, tout changea de face après son mariage. M. d'Hersel ne s'entendait qu'à vivre économiquement de ses pauvres revenus, sa femme s'empara de la direction de la maison et des terres. Aidée de son père et des conseils de sa mère, elle lui reconstitua une fortune. C'était une maîtresse fermière. Elle savait porter les sabots. On la voyait trotinant tout le jour, car elle était petite, mais mince et nerveuse. Allant, venant, du château à l'étable et de l'étable aux sillons, elle semblait infatigable. Elle fit réparer le château, et cela ne coûta pas grand chose. Sauf les maçons et les plâtriers qu'on appela pour quelques travaux indispensables, elle se chargea du reste. Elle décora la partie habitable de papiers

peints, qu'elle colla elle-même avec une surprenante précision.

Je crois, Dieu me pardonne, qu'elle réussit à faire travailler son mari, qui ne s'était jamais vu à pareille fête. Des rideaux et quelques meubles qu'elle avait apportés en dot achevèrent le nouvel aménagement. Ce ne fut pas riche, mais suffisant et surtout propre. L'argenterie fut comptée et placée dans les vitrines des dressoirs, ainsi que les faïences et les émaux dispersés en désordre dans tous les coins.

On mit ces vieilles choses, qui ont tant de prix aujourd'hui, dans une salle à manger si vaste qu'on l'appelait simplement la salle comme autrefois. Elle aurait pu servir à de nombreux convives. Quand on éclairait cette vaste pièce par une lampe, on ne voyait au centre qu'un rond lumineux.

Levignan se souvenait d'avoir eu très grand peur dans son enfance, lorsqu'il allait voir son oncle et qu'il fallait traverser la partie sombre de la salle, le soir pour se mettre à table.

Madame d'Hersel était veuve. Elle avait perdu son mari jeune et avait un fils. Elle resta en possession de sa fortune. L'enfant mourut, et ce fut ainsi qu'elle garda le vieux château des d'Hersel. Cela sans orgueil, car elle aimait à s'entendre appeler Brunichon par les paysans qui la connaissaient depuis son enfance.

Elle se plaisait à les traiter comme ses égaux ; elle s'en faisait aimer, les mettant de moitié dans ses intérêts, et les favorisant d'autant plus que la récolte était plantureuse

et ses terres bien soignées. On la connaissait à trois lieues à la ronde comme la providence du pays. Et quand on avait à se plaindre d'un propriétaire, on s'écriait :

— Ah ! ce n'est pas comme chez madame Brunichon.

Aucune pensée d'économie n'avait motivé son silence à l'égard de son neveu Levignan d'Hersel, mais l'excellente femme ne voulait pas dans la famille encourager la paresse.

— C'est honteux, disait-elle, qu'un homme ne soit bon qu'à manger le pain gagné par d'autres !

Les plaintes du malheureux et brillant d'Hersel ne la touchaient guère mais le jour même où il lui parla de Marie, elle écrivit à la compagnie des petites voitures, et s'étant assurée du sort misérable du pauvre Levignan, elle eut un retour généreux :

— Il vaut mieux qu'il travaille chez sa tante que chez les autres ! pensa-t-elle.

Elle prit une plume d'oie et, l'écrasant sur le papier, traça de sa grosse écriture les lignes suivantes :

« Mon neveu,

« Tu travailles, c'est bien ; mais tu as une fille, jeune, jolie et pauvre. Il ne faut pas qu'elle souffre à cause de tes folies passées. Si ta vieille tante ne te paraît pas trop radoteuse, il y a place pour les tiens dans la maison Brunichon d'Hersel. Envoie-moi d'abord les deux jeunes filles.

(A suivre.)

Par la première de ces mesures on favorisera la consommation du vin, du cidre, de la bière, au détriment de celle de l'alcool et des liqueurs. — En abaissant les impôts de consommation on vendrait à bon marché la viande et toutes les denrées de première nécessité. On a dit que l'alcoolisme est né de la soupe aux poireaux montrant ainsi que c'est la mauvaise nourriture qui pousse l'ouvrier à l'usage des spiritueux.

**Fonder des sociétés de tempérance**, qui donneraient l'exemple de la sobriété et par des conférences montreraient le danger de l'alcool. Créer des **cafés de tempérance** où l'ouvrier à qui le travail, selon Martin-Nadaud, donne soif d'un liquide réparateur, trouverait à bon marché non de l'eau-de-vie mais des boissons hygiéniques telles que le café et le thé. Ces cafés existent à Melbourne et dans plusieurs villes d'Angleterre.

Ces jours derniers, on vient d'en ouvrir un à Paris. Rue du Faubourg St-Honoré. Bâtir des logements salubres. Si l'habitation est un paradis, l'ouvrier fuit son domicile et fréquente le cabaret.

Pullman le célèbre constructeur de wagons a fait bâtir à quelques milles au sud de Chicago une cité pour y loger une partie de ses ouvriers. Il ne loue pas aux aubergistes et renvoie sur le champ tout locataire qui ferait le commerce des boissons alcooliques.

Pour remplacer le cabaret il a fondé une bibliothèque publique, des écoles, un théâtre. Divers espaces libres sont réservés pour certains jeux. A part la bibliothèque, don du fondateur, chacun contribue à une dépense dont il profite. — En France ne pourrait-on rien tenter de semblable avec ou sans le concours de l'Etat ?

C'est l'éducation des enfants qui doit constituer, croyons-nous, le meilleur remède aux progrès de l'alcoolisme. S'il est très difficile de faire perdre à l'ivrogne ses détestables habitudes, nous espérons préserver les générations nouvelles de cette plaie hideuse. C'est sur les enfants, ces hommes de demain « *Ce sera de la patrie* » que doivent converger tous nos efforts. Les écoles seront les meilleurs foyers de propagande anti-alcoolique non seulement par les exercices de lecture, d'écriture et par les leçons de choses, mais encore par l'organisation d'excursions scolaires dans les prisons et les dépôts de mendicité — Toujours le spectacle des îlots ivres !

Il faudra essayer par tous les moyens d'enrôler les enfants et les jeunes gens dans des sociétés d'abstinents. En France la Société contre l'usage des boissons spiritueuses a su conquérir à Brest, au Havre, à Limoges, à la Rochelle, à Toulouse des groupes compacts d'élèves de l'enseignement secondaire.

Dans cette lutte livrée à l'alcoolisme, chacun de nous trouvera son rôle. Chez lui, le père de famille donnera l'exemple de la tempérance et écartera sa table toute liqueur ; le médecin profitera de toutes les occasions pour signaler les dangers des boissons spiritueuses ; enfin tous ceux à qui incombe la noble et délicate mission d'instruire la jeunesse prendront à cœur de lui recommander des habitudes de sobriété. Disons-le bien haut : Si nos enfants devaient être entraînés à leur tour dans le gouffre de l'alcoolisme il en serait fait de l'honneur des écoles et de l'avenir du pays !

Loin de nous un pareil pessimisme, tant de généreux efforts sauront opposer une barrière efficace aux progrès de ce dégradant fléau ! La jeunesse française, toujours jalouse des hauts destinés, conservera intactes son intelligence et sa vigueur pour le jour, depuis si longtemps attendu, où les clairons, sonnans l'heure de la lutte réparatrice, l'inviteront cette fois, à une ivresse glorieuse, en lui chantant :

« Il y a la goutte à boire là-haut,  
Il y a la goutte à boire ! »

Rosières

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer les jeunes filles de la commune qui désirent concourir comme rosières pour bénéficier de la dot à prendre sur la fondation établie par M. Valette Armand, en commémoration de la journée du 14 juillet 1789, que leurs demandes doivent être déposées au secrétariat de la mairie le 25 juin courant au plus tard.

Découverte archéologique

Les ouvriers occupés à la construction de l'égoût collecteur des allées Fénélon, viennent de mettre à découvert un souterrain, vestige de l'ancienne ville gallo romaine.

Ce souterrain, dont la largeur est de 2m50, la hauteur sous voûte de 2 mètres, est construit à plein ceintre, en maçonnerie de moellons, et est parfaitement conservé. Sa direction étant du Nord au Sud, il traverse très probablement la place Gambetta dans toute sa largeur. Il n'eut pas été inutile, pour l'histoire de notre ville, de pousser les recherches plus avant, et de ne pas s'en tenir là de cette découverte.

Courses vélocipédiques

Dans sa réunion de mardi dernier, 7 courant, le conseil d'administration du Vélo-Sport cadurcien, a décidé de proposer le vendredi, 17 juin, en assemblée générale, aux membres de la société, la date du dimanche 24 juillet prochain, pour ses grandes courses internationales et le programme de ces courses.

Théâtre

La troupe de M. Dujardin, directeur du théâtre municipal d'Agen, donnera prochainement sur notre scène les *Huguenots* et *l'Africaine*.

Sans sortir d'une honnête moyenne, dit notre confrère agenais, la troupe de M. Dujardin est bonne dans son ensemble et les amateurs d'opéra pourront prendre plaisir à l'entendre.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 9 et 12 JUI 1898

Marche Lorraine Gannes.  
Zampa (Ouverture) Hérold.  
A Babillage Gillet.  
B Douce caresse  
L'Arlésienne (Suite d'orchestre)  
1. Prélude. 2. Minuetto. 3. Adagietto. 4. Carillon. 5. Pastorale. 6. Intermezzo. 7. Farandole.

De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/2 (Allées Fénélon).

Arrondissement de Cahors

VIRE. — Fête patronale les 11 et 12 juin.

PROGRAMME :

Samedi, à 7 h. du soir : Annonce de la fête par de brillantes salves d'artillerie.

Dimanche, à 9 h. du matin : Distribution des bouquets. — A 10 h. : Tour de la localité par la musique. — A 1 h. du soir :

Jeux divers tels que Jeu de la cruche, de la poêle, de la pomme, etc., etc. — A 4 heures : Grand bal champêtre. — A 7 h. 30 : Illumination générale. — A 8 heures : Grand feu d'artifice. — A 9 heures : Ouverture du grand bal qui terminera la fête.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Tribunal correctionnel — Marie Biaty, âgée de 19 ans, demeurant à Peyrilles, servante chez les époux Destal, aubergistes à Dégagnac, est inculpée de vol de divers objets, tels que mouchoirs, serviettes, etc. au préjudice de ses maîtres, ce qui lui vaut quinze jours de prison avec bénéfice de la loi Béranger. Le père est déclaré civilement responsable pour les dépens.

Bertrand Mespoulet, cultivateur à Souillac, qui a volé une hache au préjudice du nommé Pierre Monteil, cultivateur à Pinsac, est condamné par défaut à trois mois de prison et anx dépens.

Les nommées Marie Cayrol, âgée de 31 ans, et Elisa Claval, ménagères, demeurant aux Quatre-Routes, canton de Martel, sont prévenues de dévastation de récoltes sur pied au préjudice du nommé Laffon, du même lieu.

Après l'audition des témoins, le tribunal a renvoyé le prononcé de son jugement à quinzaine.

Jean Lespinasse, de Souillac, est inculpé d'un vol avec escalade et effraction au préjudice des époux Delroc, chaudronniers à Saint-Sozy, canton de Souillac ; mais Lespinasse ne comparait pas, il est condamné par défaut à un an et un jour de prison, ainsi qu'aux dépens.

Fête — Une grande fête est offerte à la population dimanche et lundi dans le domaine de Dregoulène.

Les grandes avenues de platanes seront enguirlandées de fleurs et de lanternes multicolores.

Dans les jardins seront installés les jeux de la bague, de la poêle et du furet.

L'orchestre, composé de dix musiciens : vieillards et fibres, donnera satisfaction à nos gracieuses danseuses.

Les organisateurs de la fête espèrent que tous les assistants emporteront le meilleur souvenir de ces journées.

Dégâts occasionnés par la grêle. — Pendant le dernier orage qui a sévi dans notre région, la grêle a ravagé les communes de Saint Michel de-Bannières et de Vayrac.

Les dégâts causés par la grêle dans la commune de Saint-Michel ont été évalués à la somme de 80,000 fr. et ceux d'une partie de la commune de Vayrac à 40,000 fr.

BULLETIN FINANCIER

Il ne s'est produit aucune modification dans les dispositions du marché, la tenue des cours demeure très satisfaisante et cela malgré le peu d'activité des échanges.

Nos rentes ont légèrement progressé. Le 3 0/0

de 2 c. 1/2 à 103,22 ; le 3 1/2 0/0 à 106,40 • l'amortissable à 101,65 chacun de 5 c.

Nous retrouvons le Crédit Foncier à 670 ; le Crédit Lyonnais à 835 en hausse de 4 fr. ; la Société Générale à 530 et le Comptoir National d'Escompte à 578.

La Banque spéciale des valeurs industrielles est demandée à 175 et 176.

Le Suez se traite à 3610 dernier cours. Les Chemins français sont sans changement notable.

Parmi les fonds étrangers. L'Extérieure à 35 3/8 a baissé de 1 fr. ; par contre l'Italien clôture à 93,57 ; le Turc D à 22,12 ; la Banque Ottomane à 559 ; le Portugais à 18 1/8. Le Russe 3 1/2 0/0 1894 ferme à 100,70. L'emprunt Roumain 450 amortissable 1898 est l'objet de demandes suivies à 93,20.

Au Comptant, les obligations ville de Paris 1886 se négocient à 404.

Les obligations Chemins Ethiopiens sont fermes à 325 et 326 en coupon.

L'action Bec Auer reprend à 525.

50 DATES HISTORIQUES

Les élèves de l'enseignement secondaire et surtout de l'enseignement primaire n'ont pas toujours une idée nette des grandes périodes et des grandes dates historiques.

L'enseignement patriotique et l'enseignement civique en souffrent. M. André, ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud, professeur d'école normale, inspecteur de l'enseignement primaire à Cahors, vient de résumer la vie nationale en 53 tableaux muraux, renfermant 53 grandes dates historiques (Périodes, grands événements intérieurs ou extérieurs).

En les placardant sur les murs des écoles primaires, des lycées et collèges, des écoles normales, des salles de classe et des salles d'étude, les élèves apprendront l'histoire en quelque sorte à leur insu, sans effort et sans travail.

Un certain nombre de municipalités ont même manifesté le désir de placer ces tableaux muraux dans les salles de mairie, puisqu'ils résument la vie nationale et peuvent servir à l'instruction des citoyens.

Ces tableaux, bien composés établis sur du parchemin, serviront, de plus, à décorer les salles de classe et les salles de mairie.

Le cadre de chaque tableau est tricolore, et les dates ressortent clairement, même à une distance assez grande.

Prix des 53 tableaux pris chez M. Coueslant, imprimeur-éditeur, rue des Capucins, n° 1 : 5 francs.

lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano).

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LE SEQUESTRE

PAR JULES DE GASTYNE

Deuxième partie

II

Les arbres du bois ondulaient sous la brise, chargés d'une verdure nouvelle, d'un vert trop vert et qui avait la teinte de ces mauvais tableaux qu'on nomme, en langage d'atelier, plats d'épinards.

Deux grands domestiques, vêtus d'une livrée noire avec galon couleur de feu, en souliers à boucles, en bas blancs, les mains dans des gants de fil, achevaient d'apprêter la petite table.

Il y avait trois couverts.

Quand tout fut prêt, l'un des valets se détacha, et, un instant après, Juana parut au bout de la serre dans un élégant déshabillé du matin, donnant le bras au docteur Burke, qui l'avait fait passer devant lui en arrivant à la table.

Samuel venait d'arriver à pas lents, l'air rêveur.

Nos trois personnages étaient légèrement pâles.

Néanmoins, ils affectaient de sourire et d'être gais.

Ils s'assirent.

Les valets s'étaient éloignés pour aller chercher le premier service.

— Ainsi, dit à Burke Samuel, qui semblait continuer une conversation commencée, Jones doit vous donner des nouvelles aujourd'hui.

— Il me l'a promis.

— Et il doit venir ici ?

— Je lui ai dit que j'y passais la journée.

Un domestique entra, portant un premier plat.

On se tut.

— Vous avez lu, docteur, demanda Juana d'un air indifférent le récit de ce crime ?...

— Le crime de la rue de Sèze ? Oui, madame.

— C'est affreux !

— C'est horrible !

— Et dire que cela peut arriver à chacun de nous.

A ce moment, le valet qui servait les vins se pencha à l'oreille du docteur.

— Johannisberg.

Burke ne put se défendre d'un mouvement involontaire.

Mais il indiqua son verre.

— Oui, certainement.

Le valet n'avait pas sourcillé.

Juana reprit :

— Croyez-vous, docteur, que l'assassin ait pu faire son coup seul ?

— Certainement.

— On dit qu'il a presque tranché le cou de la malheureuse.

— Il a dû la surprendre.

Mme Moore tressaillit.

— C'est affreux, murmura-t-elle.

— C'est horrible, dit Burke, qui frémait aussi.

La conversation tomba.

Samuel n'avait pas dit un mot.

On n'entendit plus pendant un moment que le bruit argentin des couverts remués.

Une bouffée d'air, chargée de parfums et d'émanations vertes, entra par les vitraux restés ouverts.

Le docteur dressa la tête.

— Quel temps délicieux !

— Oui, c'est le printemps, murmura Samuel.

— On se sent vivre, dit Juana.

— Et la vie est douce, ajouta Burke... la femme, les fleurs, du bon vin...

Samuel eut un tressaillement imperceptible.

Il était sombre.

Le soleil ne le déridait pas.

Il sentait le malheur.

Il s'était éveillé avec ces idées, et le déjeuner ne les dissipait pas.

Il avait à peine touché aux mets qu'on lui avait servis.

Quand on apporta le dessert, il se leva.

Le docteur et Juana le regardèrent.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda sa femme.

— Es-tu souffrant ? dit le docteur.

Samuel leur fit signe de rester à leur place.

— Continuez... Ne vous inquiétez pas de moi ! j'ai besoin de marcher un peu.

Le déjeuner s'acheva presque silencieusement.

De temps à autre, le docteur et Juana échangeaient une phrase, à mi-voix.

Le front de Samuel s'assombrissait encore.

Au moment de servir le café, le domestique entra avec une carte sur un plateau.

Samuel alla à lui, prit la carte, devint tout pâle, puis s'adressant au valet.

— Ce monsieur est là ?

— Oui, monsieur.

— Faites-le entrer de suite.

— Ici, monsieur.

— Ici... Vous apporterez une tasse pour lui.

Le domestique s'inclina et sortit.

Du regard, Juana et Burke interrogeaient Samuel.

— C'est lui, dit celui-ci.

— Jones ?

— Jones...

Burke jeta sa serviette et se leva.

Juana quitta aussi la table.

Tous les trois paraissaient pris de la même anxiété.

Ils n'osaient plus se communiquer leurs pensées.

Un domestique était entré.

Il desservait, mettait les tasses.

(A suivre.)

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0	103 17	103 22
3 0/0 amortissable	101 67	101 65
3 1/2 0/0 1894	106 40	106 40
Tunis, obl. 3 0/0 1892	500	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896	91	91
Madagascar 6 0/0, 1887	91 25	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)	104 80	—
Egypte unifiée 500 fr.	109 10	—
— Daïra-Sanieh (20 f r <sup>18</sup> )	—	—
— Privilégiée (500 f cap.)	104 90	—
— Domaniales (20 L. cap.)	106 45	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.)	35 40	35 35
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.)	102 80	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente)	93 90	94
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)	19 27	—
Roumain 5 0/0 1875	102	—
Russie 4 0/0 1867-69	103 25	—
— 4 0/0 1880	103 40	—
— 4 0/0 1889, comp. de 100 fr.	102 75	—
— 4 0/0 1890, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> émis.	—	—
— 4 0/0 consol., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série.	—	102 50
— 3 0/0 1891, or, t. p.	96	96 30
— 3 1/2 0/0 1894	101 25	101 17
Turc, série D	21 80	21 55
Ottomanes priorité (500 f)	—	—
Douanes ottomanes (500 f)	495	—
Banque de France	3580	3610
Banque Paris et Pays-Bas	919	919
Comptoir national d'escompte	585	585
Crédit algérien	—	—
Crédit foncier de France	670	670
Crédit indust. et commercial	608	—
Crédit lyonnais	835	837
Société de Crédit mobilier	47 50	—
Société générale	530	—

LE JOURNAL DU LOT  
EST EN VENTE  
à Cahors :

Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.  
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.  
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.  
— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.  
— M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS  
Lauréat des grandes Expositions Internationales.  
7 fois Hors Concours.  
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.  
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTEPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.  
Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc.  
Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Une brochure intitulée **Le Cantal** vient d'être mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans au prix de 0 fr. 25.

HOTEL DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS  
à Vic-sur-Cère (Cantal)

ouvert du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre de chaque année  
L'hôtel est au milieu d'un parc clos et boisé de cinq hectares, à côté d'une forêt.  
Altitude : 750 mètres au-dessus du niveau de la mer.  
A cinq minutes à pied de la station de Vic-sur-Cère. — Omnibus à tous les trains.  
Voisin de l'établissement hydrothérapique et de la source minérale.  
Voisin d'un casino avec troupe d'opérette et de comédie jouant pendant la saison.  
Éclairage électrique dans toutes les chambres.  
Grande salle à manger de 100 convertis. — Restaurant. — Billard. — Grande véranda fermée, de 40 mètres de longueur.  
Distribution à tous les étages d'eau potable reconnue de pureté exceptionnelle par l'Institut Pasteur.  
55 chambres à un et deux lits.  
Balcons. — Belle vue sur la vallée de la Cère et sur la montagne.  
Jeu de law-tennis.  
Bains dans l'hôtel.

Boîte aux lettres dans l'hôtel.  
Télégraph. à la station et à la ville.  
Location de voitures pour excursion.  
La ville de Vic-sur-Cère, chef-lieu de canton, compte 1,700 habitants. — Eglise.

EXCURSIONS EN AUVERGNE  
et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.  
La Compagnie d'Orléans délivre du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et compris dans les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :  
1<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussat, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.  
2<sup>o</sup> Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.  
Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :  
1<sup>o</sup> Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;  
2<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);  
3<sup>o</sup> Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.  
Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :  
1<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);  
2<sup>o</sup> Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.  
Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.
Paris	98 f. 73	f.	120 f. 90	f.	> f.	> f.
Orléans	86	64	108	81	>	>
Blois	86	64	108	81	>	>
Tours	91	68	113	85	>	>
Le Mans	103	77	123	94	>	>
Angers	103	77	123	94	>	>
Nantes	113	87	133	104	>	>
Poitiers	91	68	>	>	91	68
Angoulême	91	68	>	>	86	64
Périgueux	86	64	>	>	81	60
Bordeaux	98	73	>	>	98	73
Agen	98	73	>	>	91	68
Montauban	98	73	>	>	86	64
Toulouse	103	77	>	>	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 40 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Bibliographie

VIENT DE PARAÎTRE  
NOUVEAU COURS DE MORALE  
Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN  
L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public  
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. prièr  
Livre de morale pratique et de lecture courante  
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS  
Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :  
Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 44 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1306, du 11 Juin 1898.

Excursion scientifique de « La Nature ». — L'Exposition d'horticulture, par P. Hariot. — Les travaux de la ligne Courcelles-Champ-de-Mars, par G. Mareschal. — Analyse des mouvements du cheval par la chronophotographie, par E.-J. Marey. — L'astronomie au Salon, par Gaston Armetin. — Cinquantenaire de la Société des Ingénieurs civils, par L. Leroy. — Maisons qui marchent et pons qui montent, par Léo Dex. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 6 juin 1898, par Ch. de Villedeuil. — Tour à tailler les crayons, par L. Dubar.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. — 19<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 28. — 9 juin 1898.

La façon de donner (V. Aury). — Jean Tapin (Cap. Danrit). — Un poisson rare (G. des Brulies). — L'enfant prodige (L. Morin). — La famille à Cadet Rousselle (O. Le Roy). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par P. de Sémant, Louis Morin, Valvèranne, J. Geoffroy, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro 2150 du 11 Juin 1898.

GRAVURES : Portraits : M. Paul Deschanel, Président de la Chambre des Députés.

La guerre hispano-américaine : Troupes américaines prêtes à s'embarquer à Tampa. — Arrivée du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie. — Les Transports attendant les troupes désignées pour Cuba. — Le croiseur « Conde del Vendito » et la canonnière « Nueva-Espana », sortant de La Havane pour donner la chasse aux cinq croiseurs américains. — La ville et le port de Cardenar.

Théâtre Illustré : Opéra : La Cloche du Rhin. Voyages et explorations : Ethiopie : M. Léon Darragon, explorateur. — Itinéraire de la Mission. — La Walga. — Dendi. — Lac Gaferra. — Porte de Dendi. — Camp de l'Urbaragh. — Laes Abassi et Schahalla. — Dans l'Alaba. — Les Monts Malisabé. — Au Sogida, etc.

Alger : Départ de M. Drumont et des Députés antisémites.

Départements : Nord : Le monument de M. des Rotours, à Avelin.

Paris : Mazas. — Façade de la prison. — Entrée du Greffe. — Chemin de ronde. — Couloir de la 6<sup>e</sup> Division. — La rotonde.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boissard.

Variété : Deux disparus, par G. Lenôtre. — Mazas, par N. Nozeroy. — D'Addis-Ab-Abba au Boran, par t. de Montarlot. — Les Salons, par O. Merson. — La guerre hispano-américaine, par X. : etc., etc.

Explications des gravures, Echechs, Rébus, Récréations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Sport, Monde financier, Bibliographie, vécipédie, etc.

Roman : Du rêve à la réalité, par J. Berr de Turique.

Le numéro : 50 centimes.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE  
au capital de 700.000 francs  
Siège social : rue Jacob, 56, à Paris

LA  
MODE ILLUSTRÉE  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND  
16 PAGES IN-4<sup>o</sup>

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1<sup>o</sup> Quatre pages de plus. 2<sup>o</sup> Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3<sup>o</sup> Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. L. Hébert, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

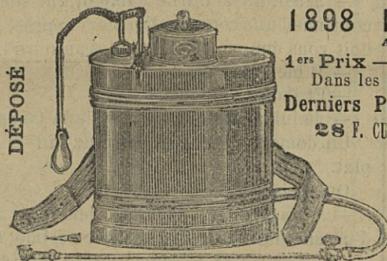
LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 9 juin.

V<sup>o</sup> Nacla : Chronique mondaine. — Louis Collas : La stratégie du capitaine Moris. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — Michel Corday : Mariés jeunes (suite). — Jules Simon : Colas, Colasse, Collette. — Emile Riechbourg : Les martyrs du mariage (suite). — Charles Mérouvel : La fille sans nom (suite). — Variétés.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale  
de toutes les  
AFFECTIONS  
de la PEAU  
Dartres, Eczéma, Acné,  
Psoriasis, Herpès, Prurigo,  
Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
Plaies et Ulcères variqueux  
dits incurables.  
Ce Traitement qui a été essayé dans les  
HOPITAUX avec le plus grand succès et  
présenté à l'Académie de Médecine ne  
dérange pas du travail; il est à la portée  
des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il  
produit une amélioration sensible.  
M. LENOIR, ancien Aide-Major des  
Hôpitaux, 9, rue de Turin,  
PARIS. Consultations gratuites sur Correspondance.

L'un des gérants : B. ALIBERT



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE  
Dépositaire du Chronomètre OMEGA  
En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.